

.Luxembourg, le 5 décembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Jusqu'à présent le Luxembourg, tout comme le Land de la Sarre, n'est heureusement pas encore touché par le virus de la grippe porcine africaine. Nonobstant, les administrations de la Sarre se préparent à une éventuelle apparition du virus, notamment en formant des chiens spécialement pour rechercher les cadavres de sangliers. Selon la vétérinaire officielle de l'administration de la chasse, responsable de la formation de ces chiens, la recherche et l'élimination de cadavres contaminés seraient primordiales pour éviter une propagation rapide du virus.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- *Les ministres sont-ils au courant de la formation spéciale de ces chiens en Sarre ?*
- *Dans l'affirmative, une telle formation pourrait-elle également être envisagée au Luxembourg ?*
- *Dans la négative, les chiens formés en Sarre pourraient-ils être utilisés au Luxembourg dans le cas d'une apparition de la peste porcine africaine ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député